



P. 15
Métaux de Toulouse :
une dynamique de fer



P. 17
L'USM de l'Hérault referme
une année chargée



P. 21
Une délégation FO Métaux
en Ukraine

Fédération FO de la métallurgie

LE JOURNAL

COMPÉTITIVITÉ : ENFIN LES VRAIES QUESTIONS !



Investissement
R&D
Positionnement
Qualité
Formation
Innovation
Filières
Dividendes
Energie
Matières
premières
...



Coût du travail
(salaires,
cotisations, impôts
et taxes)



Editorial 3

Le dossier 4-6

Compétitivité : enfin les vraies questions !

Actualité syndicale

USM de Gironde et des Landes :
cap sur les élections TPE 7

Eurocopter Marignane : FO fête
les 20 ans de présidence du CE 7

Métaux de Sochaux :
une équipe soudée face à la crise 8

FO Métaux se renforce dans le Maine-et-Loire 9

Coordination Essilor : l'action pour combattre
les inquiétudes 10

GTS Industries : carton plein pour FO ! 10

Les Métaux de Nantes ne se reposent pas
sur leurs lauriers 14

Métaux de Toulouse : une dynamique de fer 15

L'USM des Alpes-Maritimes poursuit son action 17

L'USM de l'Hérault referme une année chargée 17

Coordination Nexans :
vigilance face à un avenir incertain 18

Coordination Itron : les métallos prêts pour l'action 19

Coordination Legrand : priorité à l'emploi 19

FO Renault Trucks Lyon
regagne sa représentativité 20

Citroën Dijon : FO gagne la confiance des salariés 20

InFOs

Une délégation FO Métaux en Ukraine 21

Des métaux et des mots 22

Vos droits

Puis-je être sanctionné
dans le cadre de mon mandat ? 23

Chiffres à connaître

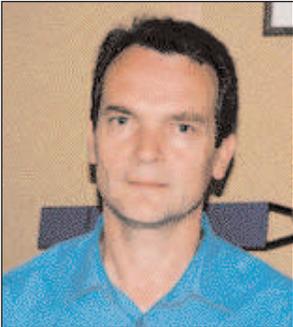
- > **SMIC horaire brut** : sur les 12 derniers mois (+ 1,7 % hors tabac).
9,40 euros
- > **SMIC brut mensuel** : 1425,67 euros
- > **Plafond de la sécurité sociale** : 3 031 euros par mois (pour l'année 2012 : 36 372 euros)
- > **Coût de la vie** : +0,3 % en octobre (+0,1 % hors tabac); +1,9 % en glissement
- > **Chômeurs** : 3 103 300 (catégorie A, au 28 novembre 2012)
- > **Indice de référence des loyers** : 123,55 (3^e trimestre 2012).
- > **Taux d'intérêt (26 novembre)** : 0,07% au jour le jour.

Et toujours l'information en ligne sur...

www.fo-metaux.com



Pacte pour l'industrie, ou contre les salariés?



Frédéric Homez
Secrétaire général.

Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0210s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin,
75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contac@fo-metaux.fr

Il y a quelques mois, le gouvernement, à l'issue de la grande conférence sociale, avait demandé au commissaire général à l'investissement, M. Louis Gallois, un rapport sur la compétitivité, avec comme délai le 15 octobre. Finalement, ce rapport a été remis au Premier ministre à Matignon le 5 novembre. A cette occasion, le gouvernement avait invité les membres de la CNI (Conférence Nationale de l'Industrie). M. Gallois a donc présenté son rapport intitulé "Pacte pour la compétitivité de l'industrie française" et comportant 22 mesures. Il affiche la nécessité claire de défendre l'industrie en s'attaquant aux points réellement déterminants, les facteurs "hors coût". Cependant, ce constat est gâché par la plus médiatisée des mesures liées au coût du travail. Il a en effet indiqué qu'il fallait créer un choc de compétitivité en transférant une partie significative des charges sociales jusqu'à 3,5 fois le SMIC vers la fiscalité et la réduction de la dépense publique. Ce transfert est de l'ordre de 30 milliards d'euros, 20 pour les entreprises et 10 pour les salariés. En réalité, et c'est là où nous avons un désaccord, ce n'est pas un transfert des charges sociales, mais plutôt des cotisations sociales avec le risque de remise en cause de notre système de protection sociale. Avec cette proposition, il vise, tout comme le Medef, le coût du travail, qui ne représente dans les faits que 20 %, quand les facteurs "hors coût" représentent à eux seuls les 80 % restants.

Pour revenir sur le rapport lui-même, il a le mérite d'affirmer nos positions proposées dans nos différents livres blancs "Pour la défense de l'industrie" qui soulignent un état de l'industrie inquiétant et une désindustrialisation qu'il faut stopper. Il reprend également certaines de nos revendications, comme : la nécessité d'une banque industrielle avec un guichet unique, le renforcement des filières, le renforcement de l'innovation, de la recherche et des investissements.

A l'issue de la présentation de ce rapport, FO a réagi en direct en rappelant notre opposition à toute nouvelle exonération de cotisations sociales

et à toute approche dictée par la baisse du coût du travail. Le 6 novembre, le lendemain même, le gouvernement annonce dans la foulée de ce rapport un "Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi" avec 35 mesures et 8 leviers principaux, dont la mise en place d'un crédit d'impôt de 20 milliards pour la compétitivité et l'emploi.

Le gouvernement n'a donc pas repris la mesure phare du Medef, qui souhaitait un transfert des charges sociales. Nous avons donc été entendus. La mesure sur le crédit d'impôt pour les entreprises est nécessaire afin de donner un second souffle aux entreprises qui en ont réellement besoin, avec comme objectif qu'elles investissent. Toutefois, nous regrettons que cette mesure prise en faveur de l'industrie aille dans les faits bénéficier à l'ensemble des autres secteurs sans qu'aucune contrepartie soit exigée vis-à-vis des entreprises. Le conditionnement des aides doit en effet être lié à des contreparties en faveur de l'emploi, les investissements, l'innovation et la recherche sur notre territoire.

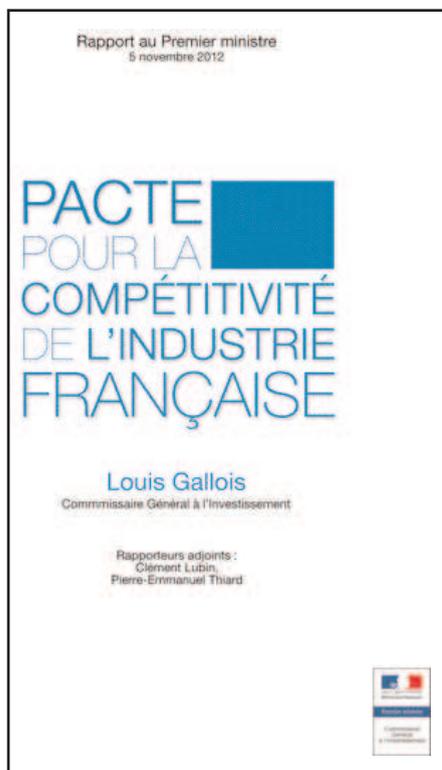
Pour finir, nous avons des inquiétudes quant au lien assez révélateur entre les deux rapports et la négociation en cours sur la sécurisation de l'emploi, mais également avec l'annonce faite le 19 novembre par l'agence Moody's, qui a dégradé la note de la dette de la France de AAA à AA+. Vous devez vous dire : quel est le lien entre ces quatre points ? C'est la volonté identique et affichée du Medef et de cette agence de notation de vouloir, sous couvert de réformes, libéraliser toujours plus la France avec une flexibilité sans cesse accrue. D'après les différents dires et écrits de cette agence de notation, il faudrait remettre en cause le contrat de travail à durée indéterminée (CDI), pouvoir licencier plus facilement, etc. Cela ressemble étrangement aux demandes du Medef dans la négociation sur la sécurisation de l'emploi !

Nous sommes, certes, dans une période difficile, mais il ne faut pas pousser le bouchon trop loin. La négociation oui, la pression et le chantage, non !

Compétitivité : enfin

Avec la remise du rapport Gallois sur la compétitivité de l'industrie française le pire était à craindre concernant un sujet à propos duquel FO et l'action se situent enfin sur le bon terrain et confirment, la position de FO : la compétitivité n'est pas

Un état des lieux incontestable



Avec un Rapport Gallois présenté le 5 novembre et un Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi rendu public dans la foulée moins d'une journée après, c'est à se demander si tout n'était pas bouclé

d'avance... FO était présent lors de la présentation du rapport et a d'emblée rappelé, à propos de ce qui était présenté comme une mesure phare, qu'elle refusait le transfert des "charges sociales", qui sont en réalité des cotisations. Notre organisation a d'ailleurs été entendue puisque la mesure a disparu du Pacte. Sur le reste, FO Métaux approuve en partie ce rapport, car il confirme le constat fait par notre organisation sur l'état de l'industrie française. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 750 000 emplois industriels ont été perdus en 10 ans, le déficit du commerce extérieur atteint 70 milliards d'euros et les entreprises ont vu leur politique d'innovation et d'investissement grevée par la baisse de leur taux de marge et de leurs capacités d'autofinancement. La France est à la 15^e place parmi les 17 pays de la zone euro pour la part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale. Ainsi, le rapport pointe une industrie française prise entre le modèle allemand, basé sur le haut de gamme et une politique de modération salariale durant la dernière décennie, et les pays du Sud de l'Europe et certains pays émergents, qui misent sur la faiblesse de leurs coûts unitaires de production. Pour préserver des prix compétitifs, les entreprises



françaises ont donc rogné sur leurs marges, affectant ainsi leurs capacités d'autofinancement et donc les investissements et la R&D.

Partagée entre grands groupes et PME, l'industrie française manque d'ETI, ces



les vraies questions !

et le " Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi ", bataille depuis des années. Il n'en fut rien. Mieux, le débat contrairement à ce qu'en laissait penser la presse, une question de coût du travail. Explications.

fameuses entreprises de taille intermédiaire industrielles capables d'innover, de développer de nouveaux produits, et de les exporter, qui font la force du tissu industriel allemand ou italien mais ne structurent pas assez celui de la France. Les filières, sauf exception, ne fonctionnent pas comme telles : les relations entre les grands donneurs d'ordre, leurs fournisseurs et les sous-traitants sont souvent dégradées, en tous cas, insuffisamment explicitées et organisées ; elles n'identifient pas les intérêts communs. Il faut aussi ajouter que les délocalisations ont trop souvent porté en France sur l'ensemble des processus industriels concernés, à la différence d'autres pays qui ont su conserver sur leur sol les éléments les plus critiques de ces processus (segments de haute technologie, assemblage). L'impact déstructurant de ces délocalisations sur les filières industrielles en a été amplifié. Le document met également en avant des causes structurelles : Le handicap du "mil-feuille" administratif, la superposition des structures déconcentrées (État) et



"Pas d'économie forte sans une industrie forte."

décentralisées, le culte de la réglementation, couplé avec son instabilité, sans oublier le fonctionnement défectueux du marché des services - marqué par le poids des professions réglementées - qui génère également des surcoûts pour l'industrie.

Le coût du travail, une question marginale

Les pays les plus industrialisés sont ceux qui résistent le mieux à la crise. La reconquête de la compétitivité industrielle doit donc être considérée comme la priorité économique de

notre pays : elle conditionne tout le reste. Le rapport va même jusqu'à reprendre mot pour mot le Livre blanc pour la défense de l'industrie - Acte III publié en mars en expliquant que "il ne peut y avoir d'économie forte sans industrie forte", montrant par-là même que le travail accompli par la Fédération FO de la métallurgie a été compris et utilisé. "On peut regretter que la mesure présentée comme centrale par la presse, à savoir les 30 milliards d'euros de transferts de charge, que nous avons rejetée, ait "gâché" un rapport qui montre que la question du coût du travail est marginale dans le dossier de la compétitivité", analyse le secrétaire général Frédéric Homez. Ce qui correspond bien à la position de notre organisation : il est nécessaire de restaurer la compétitivité des entreprises françaises, mais cela ne saurait se résumer au coût du travail. Comme le montre le rapport Gallois ainsi que le Pacte présenté par les pouvoirs publics à sa suite, les facteurs hors coût du travail sont prépondérants.

Des mesures à suivre

Articulé autour de huit leviers, le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi a lui aussi sa mesure phare : celle qui consiste à mettre en place un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Le dispositif permettra de donner un second souffle aux entreprises en favorisant une augmentation des marges pour mieux investir. Pour notre organisation, si la mesure est plus judicieuse que le fameux transfert des charges et cotisations, la question du financement condi-

tionne tout. En effet, "comment accepter que 10 milliards d'économies soient annoncés sur les services publics, alors que c'est précisément un des points forts de notre pays sur lequel il faut capitaliser ? fait remarquer Frédéric Homez. Quid des contreparties ? Il faudra s'assurer que le bénéfice du CICE ira bien à l'emploi et l'investissement et non aux dividendes." Pour FO, les recettes fiscales permettant un tel CICE doivent être trouvées grâce à une grande réforme fiscale remplaçant l'impôt sur le revenu et

l'impôt sur les sociétés de façon majoritaire au centre du dispositif fiscal. Sur ce plan essentiel, le gouvernement ne peut demander aux salariés et à leurs représentants syndicaux de se substituer aux services de l'Etat. Des mesures comme celles visant à instaurer "la présence de représentants des salariés dans les conseils d'administration et de surveillance" ou à mettre en place "un comité de suivi national associant les partenaires sociaux chargé de dresser à intervalle régulier un constat sur le bon fonctionnement

du dispositif CICE" ne sauraient justifier que l'Etat ne se donne plus les moyens ni de contrôler ni d'évaluer ni de sanctionner.

Négociations en vue

Le deuxième levier doit permettre de garantir aux TPE, PME et aux ETI des financements performants et de proximité, notamment par la mise en place d'une nouvelle garantie par l'Etat et surtout par la création de la Banque Publique d'Investissement, dont notre organisation revendique la mise en place depuis plusieurs années. Il est également question de recentrer les banques sur leur cœur de métier, au service du financement de l'économie réelle, grâce à la prochaine loi bancaire. Un troisième levier prévoit de soutenir et de stimuler l'innovation afin d'aider les industries à la montée en gamme. Le rôle de la Conférence Nationale de l'Industrie (CNI), dont FO est un des piliers, sera renforcé et les filières auront à mettre en œuvre de véritables stratégies. C'est tout l'objet du quatrième levier.

Le levier suivant doit aider à renforcer les conquêtes de nos entreprises à l'étranger et l'attractivité de notre pays, notamment en lançant une "Marque France", référence fédératrice visant à promouvoir ce qui est fabriqué en France et l'excellence française. Si l'idée rejoint la défense du "Fabriqué en France" que



La question du nécessaire financement des différentes mesures proposées par le rapport et par le Pacte est centrale et reste posée.

soutient FO depuis longtemps, il faudra être vigilant quand à sa mise en œuvre. Un sixième levier est entièrement consacré aux questions de formation.

Partant du constat qu'une inadéquation se creuse au fil du temps entre les compétences disponibles sur le marché du travail et les besoins des entreprises, le Pacte prévoit de mettre l'accent sur la formation en renforçant l'offre tant à destination des jeunes que des salariés. Les deux derniers leviers misent sur la stabilisation de l'environnement réglementaire et

fiscal ainsi que sur des réformes structurelles pour faciliter la vie des entreprises et les aider à restaurer leur compétitivité. Mais attention, prévient Frédéric Homez : "Il faut garder à l'esprit que tout ne s'appliquera pas tout de suite, et que beaucoup de réalisations regroupées dans ces différents leviers devront faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Les pouvoirs publics semblent conscients de la nécessité de préserver notre protection sociale, mais la réflexion continue alors la prudence est de mise."

Des points discutables

Si le rapport Gallois et le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi proposent de nombreuses avancées positives, on peut déplorer qu'entre les deux, certaines idées aient disparu. Ainsi de la création d'un Commissariat à la Prospective, lieu d'ex-

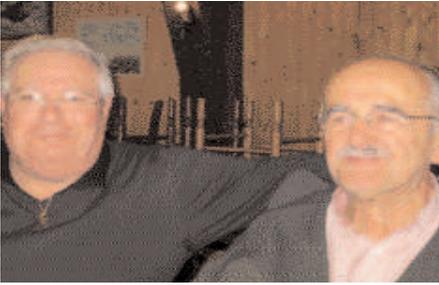
pertise et de dialogue social, souhaité par FO, proposé dans le rapport mais absent du Pacte. D'autres questions apparaissent comme plus préoccupantes. Lorsque le rapport Gallois suggère d'améliorer le dialogue social en aidant les entreprises qui le souhaitent à faire présider le CE par un sala-

rié, FO y voit un légitime motif d'inquiétude. En effet, au sein de cette instance, l'absence de la direction crée un risque : celui de n'avoir aucune réponse. "En matière de dialogue social, notre organisation refuse une réponse purement cosmétique", précise Frédéric Homez.

Meeting FO le 24 janvier 2013

La Confédération FO a décidé d'organiser un meeting national afin de réaffirmer publiquement les positions et revendications de notre organisation, notamment sur les politiques d'austérité qui continuent d'être menées tant au plan national qu'euro-péen. Après avis de la CE Confédérale, ce meeting a été fixé au 24 janvier 2013, à 14h, Halle Freyssinet, 55 Bd Auriol Paris 13^e. Vous pouvez d'ores et déjà informer vos syndicats et recueillir les inscriptions. La salle pouvant contenir 4 000 participants, vous recevrez très prochainement la participation idéale pour chaque Fédération et Union départementale pour atteindre cet objectif. L'édition d'une carte postale à vendre vous parviendra afin d'aider vos syndicats à financer ce déplacement.

USM de Gironde et des Landes : cap sur les élections TPE



Pierre Vitry et son successeur au poste de trésorier Hubert Morin.

Les métallos de Gironde et des Landes se sont réunis le 6 novembre autour de leur secrétaire Stéphane Martegoute et en présence du trésorier fédéral Hervé Perier pour évoquer les enjeux des élections dans les Très Petites Entreprises (TPE), les défis de la syndicalisation et pour fêter le départ en retraite de leur trésorier Pierre Vitry.

A quelques semaines à peine de l'ouverture des opérations de vote pour le scrutin des TPE, les militants ont fait le point sur les actions menées et celles restantes à entreprendre, décidés à rester mobilisés jusqu'au dernier instant. Hervé Perier a

rappelé que la Fédération FO de la métallurgie avait mené une action de longue haleine sur ce dossier, mettant au point des vidéos, des supports sur le Web, des tracts, dépliants, flyers... et que le lancement de la nouvelle gamme de matériel fédéral de propagande (casquettes, drapeaux, t-shirts, badges, etc.) avait coïncidé avec le congrès fédéral de Montpellier en juin dernier. Plus largement, il a précisé que la Fédération travaillait sur toutes les élections de la métallurgie et de ses secteurs rattachés.

"Mais ces élections ne se résument pas au nombre de voix qui se porteront sur notre organisation, a rappelé Stéphane Martegoute. C'est aussi une occasion d'aller vers ces salariés isolés et souvent mal informés, et de les convaincre de nous rejoindre pour être mieux défendus." Car la question de la syndicalisation ne saurait être détachée de ce vote. Les participants sont d'ailleurs tombés d'accord pour considérer que la loi de 2008 sur la représentativité n'était probablement qu'une première étape dans la refondation du dialogue social en France, et que plus notre orga-

nisation serait forte, plus elle pourrait peser sur les orientations à venir. Après avoir évoqué plusieurs pistes de réflexion et d'action, les métallos ont convenu de faire de la syndicalisation un des thèmes forts du prochain congrès de leur USM, en février 2013.

Ils ont ensuite rendu un hommage appuyé à Pierre Vitry, qui a longtemps œuvré au sein des services de l'automobile Renault. Remplacé par Eric Gajac pour cette mission et par Hubert Morin au poste de trésorier de l'USM 33, il s'est vu remettre la médaille de la Fédération par Hervé Perier pour près de 40 années de militantisme et pour le travail accompli afin de développer les services de l'automobile ainsi qu'avec FO sur de nombreux dossiers, notamment pour faire grandir la présence des services auto au niveau national. "Même si tes remarques ont parfois été difficiles à entendre, ton humour, ta convivialité et ta compétence manqueront à tous les militants", a conclu le trésorier fédéral. Ses camarades lui ont également offert des livres sur sa grande passion, les oiseaux, avant que leur ami ne prenne son envol.

Eurocopter Marignane : FO fête les 20 ans de présidence du CE



Depuis 20 ans, FO agit pour les salariés d'Eurocopter au travers du CE.

Les militants FO d'Eurocopter se sont retrouvés le 21 novembre au soir autour du délégué syndical central Patrice Petetin, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Philippe Fraysse pour fêter ensemble les 20 ans de présidence FO du Comité d'Entreprise d'Eurocopter. Tous les délé-

gués du CE étaient présents, de même que les anciens secrétaires.

Les discours, en commençant par celui du secrétaire du CE Vincent Deruy, se sont succédés pour rappeler à tous combien le syndicalisme avait apporté à l'entreprise à tous les niveaux et combien le travail réalisé par le Comité d'Entreprise jouait un rôle dans l'équilibre des salariés. Les métal-

los fêtaient également un autre anniversaire ce soir-là : celui des 40 ans de l'entente avec la CFE-GCG, qui a contribué à faire progresser l'entreprise et la cause des salariés. "Rien n'a jamais été simple, a rappelé Patrice Petetin, mais cela en valait la peine."



Un anniversaire dignement fêté par les métallos.

Métaux de Sochaux : une équipe soudée face à la crise

Réunis pour l'assemblée générale des Métaux de Sochaux, les métallos sochaliens ont montré qu'ils avaient pris la mesure de la crise, qui touche également leur entreprise et leur site, mais aussi qu'ils avaient les moyens de défendre les intérêts des salariés et la motivation pour le faire. Compte-rendu.



Les métallos sochaliens restent inquiets à propos du plan PSA.

Plus de 150 camarades se sont retrouvés le 8 novembre pour la 59^e assemblée générale du Syndicat de localités des Métaux de Sochaux, Grandvillars, Delle et environs autour de leur secrétaire Pascal Pavillard, et en présence du secrétaire général Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du délégué syndical central de PSA Christian Lafaye, du secrétaire de l'UD du Territoire de Belfort Christophe Chambon, ainsi que de nombreux invités, notamment le secrétaire de l'UD du Doubs René Michoulier, la Société Commerciale Automobile Peugeot (SCA) et de Faurecia.

Près d'une centaine de militants, pour la plupart non mandatés, s'étaient déplacés. "Face à l'inquiétude générée par la situation de PSA, les militants et un nombre croissant de salariés se tournent vers nous", explique Pascal Pavillard. Une brève assemblée générale extraordinaire s'est d'abord tenu pour toiletter les statuts du syndicat et s'assurer de leur conformité avec les exigences des lois de 2008 et 2010, avant d'aborder le dossier qui préoccupe le plus les métallos : le plan PSA. Pascal a débuté son intervention par un retour sur l'annonce choc de PSA concernant Sochaux, à savoir 579 suppressions d'emplois, essentiellement dans la R&D. Alors que de nombreux

emplois ont déjà disparu suite aux différents plans de départ volontaire ces dernières années, la surprise est d'autant plus grande que la direction prévoyait, à la mi 2011, plusieurs centaines d'embauches dans ce domaine. Pascal a également évoqué le fort ralentissement de l'activité sur le site de Sochaux depuis fin 2009, heureusement amorti par l'APLD négociée par notre organisation en juin 2010. "Nous avons alerté les politiques locaux sur les conséquences que la crise automobile pourrait engendrer dans toute la région et avons rappelé les risques de la mono-industrie basée essentiellement sur l'automobile dans le Nord Franche Comté" a déclaré Pascal.

Conscients de la situation

Le secrétaire de l'UD 90 a consacré son intervention à la campagne pour les élections dans les TPE. Puis le DSC Christian Lafaye est longuement revenu sur la situation difficile du groupe et son avenir, sans cacher le long et difficile chemin à parcourir pour sortir de l'ornière. Il est intervenu sur les erreurs de stratégie de PSA, a fait un point sur le rapport d'expertise et sur le PSE en cours pour les sites de Rennes et Aulnay. Il est également revenu sur le rapprochement de PSA avec General Motors, qui suscite de nombreuses

inquiétudes, notamment en raison de son impact sur la R&D, mais a expliqué que, malgré le plan PSA, notre organisation pouvait se satisfaire des avancées obtenues sur la mutuelle groupe et sur les NAO : Avant l'annonce du plan, FO a obtenu une augmentation de 43 euros par salarié. Enfin, il a fait part de sa satisfaction de voir une équipe soudée, militante et en plein développement à Sochaux.

En effet, l'intense travail de syndicalisation des métallos sochaliens a porté ses fruits. Sur les deux dernières années, en tenant compte des plans et des départs, ce sont plus de 150 militants qui sont venus renforcer les rangs de notre organisation. Sans compter que FO a su rallier le GSEA, syndicat autonome maison. Plus que jamais à Sochaux, la force syndicale a un nom : FO ! Et les militants comptent bien le faire grandir, dans la perspective des élections professionnelles en 2014. Même si FO est présent en permanence sur le terrain, ils sont bien décidés à mettre les bouchées doubles pour accroître leur représentativité. Au bout de la course, il y a l'enjeu du plus grand CE de France dans le secteur privé... S'ils ont le sentiment que Sochaux est mieux armé que beaucoup d'autres sites pour faire face au plan PSA car c'est un pôle de construction incontournable, personne n'ignore que la situation du secteur automobile est alarmante. Attentifs et concernés, ils ont montré qu'ils avaient parfaitement pris la mesure de la situation. PSA reste pour eux une belle et grande entreprise. Et comme l'ont exprimé les militants dans la résolution adoptée lors de cette AG, "deux siècles d'histoire industrielle et un siècle de construction automobile ne peuvent en aucun cas disparaître sous la gomme d'un banquier !"

FO Métaux se renforce dans le Maine-et-Loire

La création du syndicat des Métaux de Cholet, qui évoluera aux côtés des Métaux d'Angers et des Métaux de Saumur, vient renforcer notre organisation dans le département du Maine-et-Loire. Forte de cette nouvelle structure, l'USM 49 entend bien accroître son action au service des salariés.



L'équipe des Métaux de Cholet lors de la conférence de presse.

Les métallos du Maine-et-Loire se sont retrouvés le 20 novembre à Angers, pour une journée chargée autour de leur secrétaire d'USM et secrétaire des Métaux d'Angers Christian Merot, et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller, de la secrétaire de l'UD du Maine-et-Loire Catherine Rochard. Au programme : la création du syndicat des Métaux de Cholet le matin à l'Union Locale où ils ont été accueillis par son secrétaire Pascal Milsonneau ; et l'assemblée générale des Métaux d'Angers l'après-midi à l'UD, où les a rejoint le secrétaire des Métaux de Saumur Bernard Barbier.

La matinée a donc été consacrée à la mise en place du nouveau syndicat des Métaux de Cholet, qui regroupe six sections syndicales anciennement rattachées à Angers : AAMIPI, BES, Manitou, SOGAL Fabrication, SOGAL Direction Supports et Thermal Ceramics. "Dans un département où le bassin d'emploi de Cholet regroupe près de 20 % des effectifs de la métallurgie, la création d'un syndicat des Métaux revêtait un aspect stratégique dans le cadre du développement syndical", explique le secrétaire fédéral Eric Keller. Les militants ont élu le bureau de leur syndicat (voir encadré). La réunion a d'ailleurs été suivie d'une conférence de presse afin d'annoncer la naissance des Métaux de Cholet.

La deuxième partie de la journée a permis aux militants de se réunir pour l'assemblée générale des Métaux d'Angers, accueillie dans les locaux de l'UD 49 par Catherine Rochard. Les métallos ont notamment pu faire le point sur la situation économique et industrielle du département. Si la récente fermeture de Technicolor laisse un vide sur le territoire, plusieurs autres entreprises connaissent également des difficultés. Le département est durement touché par la crise. En trois ans, le Maine-et-Loire a perdu 3 000 emplois industriels, mais en compte encore plus de 20 000 aujourd'hui, répartis entre des PME couvrant des domaines tels que l'électronique, l'automobile, l'électricité ou la mécanique.

Toujours dans l'action

Notre organisation est particulièrement active, puisque l'USM signe chaque année les accords sur les barèmes minimaux et que la prime d'ancienneté du Maine-et-Loire compte parmi les meilleures de France. FO a signé cette année la transposition de l'avenant à l'accord de mensualisation de 1970 qui améliore, entre autres, le montant des indemnités de licenciement. A la demande de notre organisation, des négociations sur l'intégration d'une garantie décès-AT dans la convention collective sont en cours. Au plan syndical, de nouvelles implantations ont été créées à AAMIPI, BES et Manitou, et de bons résultats ont été enregistrés, comme le dernier scrutin chez Valéo Vision, où FO a progressé de 6 %. De plus, aucune section n'a perdu sa représentativité. La création des Métaux de Cholet, qui tenait à cœur à Christian Merot "permettra à l'USM de s'appuyer à présent sur trois syndicats sur le département pour un travail syndical renforcé", a déclaré ce der-

nier. Il a également encouragé les équipes à participer à la vie de leurs syndicats et à faire grandir FO dans le Maine-et-Loire.

Le secrétaire fédéral Eric Keller est intervenu pour un point général sur la métallurgie. Revenant sur le récent rapport Gallois et le Pacte de compétitivité, il a rappelé que "le coût du travail n'est pas le point central de ce dossier, comme n'a cessé de souligner FO. L'innovation, la R&D, l'organisation du travail et le capital humain sont les facteurs les plus importants et sont justement ceux que notre organisation fait progresser chaque jour par son combat." Après avoir évoqué les élections dans les TPE, il a tenu à féliciter les participants pour leur réussite en matière de développement syndical et a salué leur engagement, particulièrement remarquable en cette période de crise qui ne facilite pas l'activité syndicale.



L'AG des Métaux d'Angers a mobilisé les militants.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Michel Monier (secrétaire), Hugues Dumont (secrétaire adjoint), Benoit Boyeau (trésorier), Pierre-Yves Bariller (trésorier adjoint), Thierry Aime, Denise Coudon et Ludovic Cousse (membres).

Coordination Essilor : l'action pour combattre les inquiétudes



Les métallos d'Essilor s'inquiètent de la direction prise par leur entreprise.

Les délégués syndicaux du groupe Essilor se sont réunis en coordination le 24 octobre à la Fédération FO de la métallurgie autour de leur délégué syndical central Maurice Malevergne et en présence de Florent Clariana.

Au menu des discussions, la situation industrielle et économique de l'entreprise, mais aussi les élections professionnelles à venir en 2013. Pour les métallos, les sujets d'inquiétude ne manquent pas chez Essilor : problèmes d'organisation liés aux changements dans les équipes de management, qui voient arriver de nouveaux responsables issus de secteurs sans aucun rapport avec le cœur d'activité de l'entreprise ; délocalisation du service informatique au

Maroc, dont beaucoup craignent qu'il ne soit le prélude à un vaste mouvement de délocalisation bien au-delà de ce seul service en direction des pays low-cost ; restructuration des services généraux dans le Val-de-Marne, au risque d'une efficacité moindre et au prix de suppressions d'emplois ; non remplacement de nombreux départs en retraite, qui voient les anciens partir sans que la transmission de leurs savoir-faire ne soit organisée... "Aujourd'hui, nous nous demandons où va Essilor et de quelle manière, résume le délégué syndical central Maurice Malevergne. La direction dément vouloir délocaliser mais fait tout pour nous y conduire en ne remplaçant pas les départs. Pourtant, nous lançons une nouvelle

gamme de verre produits en France. Il y a donc contradiction entre les actes et les paroles." Sans oublier que les salariés, à qui toujours plus d'efforts sont demandés, en ont assez de ne pas recevoir leur juste part, vu la prudence de l'entreprise sur la politique salariale, et abordent les NAO d'une manière très revendicative.

Pourtant, tenter de jouer la partie sans FO serait un bien mauvais calcul. Notre organisation, qui pèse plus de 20 % au sein du groupe, entend bien accroître son poids lors des prochaines élections, en juin 2013. Les délégués des différents sites ont mis en place un site d'échanges d'informations et installés plusieurs cellules de réflexion sur Internet, sur les tracts, sur les salaires, etc. avec pour objectif d'agir ensemble et de manière coordonnée pour une force de frappe maximale. La bataille a d'ailleurs déjà commencé. En effet, FO refuse clairement et nettement, au nom du principe démocratique, le projet de la direction de fusionner les établissements voisins de Bar-le-Duc (La Compasserie, site de fabrication) et de Ligny-en-Barrois, soutenu par une organisation concurrente minoritaire avec l'ambition non avoué de rebattre les cartes en sa faveur en vue du scrutin. Une chose est sûre : les métallos sont plus que jamais mobilisés au service de la défense des salariés !

GTS Industries : carton plein pour FO !

Devenir incontournables dans son entreprise, voilà qui demande un travail aussi patient que constant. Les métallos de GTS Industries l'ont bien compris et, en appliquant cette recette, n'ont jamais cessé de progresser, pour atteindre aujourd'hui 66 % des voix dans leur entreprise. Située à Dunkerque, cette filiale du groupe Dillinger Hütte fabrique des tôles fortes en acier, qui ont notamment servi à la construction du Pont de Normandie, du Viaduc de Millau, du Queen Mary II, et sont également destinées au BTP via des entreprises comme Caterpillar sans oublier l'autre partie du carnet, l'éolien offshore et les plaques pour pipelines destinées au transport de gaz ou de pétrole. Mais

la suprématie de notre organisation ne s'est pas construite en un jour. Lorsqu'Usinor se sépare de la Tôlerie Forte à la fin des années 80, FO ne pèse que 8 %. Le délégué Jean-Louis Lebrun et son équipe mettent alors en application la méthode qui les conduira au succès : labourer le terrain jour après jour, être proches des salariés, communiquer régulièrement (35 tracts en moyenne chaque année !) pour devenir une source d'informations indispensable et négocier sans relâche dans l'intérêt des salariés.

En 1991, FO devient majoritaire, et depuis 1995, notre organisation gère seule le comité d'entreprise. Et la progression de FO ne s'est jamais arrêtée. Aujourd'hui, notre organisation est à l'é-

coute des 620 salariés du site et planifie les négociations en fonction de leurs remontées. La dernière en date a abouti à la signature d'un accord sur la violence au travail et les risques psychosociaux. "C'est un sujet sur lequel nous avons mené une réflexion de longue date, confie Jean-Louis Lebrun. Nous avons donc négocié de façon à mettre en place un système complet pour mieux prendre en compte et traiter ce sujet." Agir en profondeur et dans la durée, voilà comment les métallos travaillent chez GTS Industries. Et les salariés ne s'y sont pas trompés puisque c'est à FO qu'ils accordent leur confiance. La Fédération FO de la métallurgie se félicite de ce bon score et encourage tous les syndicats à suivre ce bel exemple.



santé - prévoyance - épargne - retraite

Chaque salarié a droit au bénéfice d'une protection sociale performante. Malakoff Médéric le prouve chaque jour aux branches professionnelles qui lui font confiance. Nous leur proposons :

- un accompagnement personnalisé par une équipe dédiée,
- l'appui et la solidité financière du 1^{er} groupe paritaire de protection sociale français,
- la garantie d'un dialogue social réussi.

Votre contact : **Martial VIDET** au 01 56 03 44 61 - mvidet@malakoffmederic.com

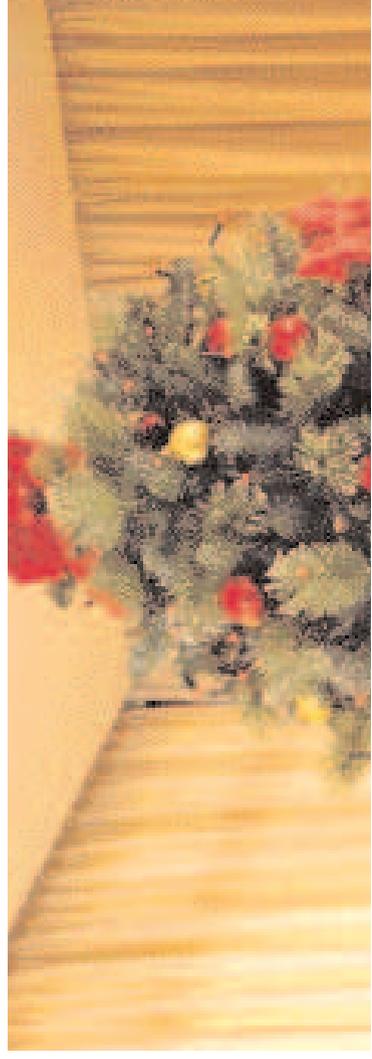


malakoff médéric

PREPAREZ VOUS VOTRE Avenir



**FO Métaux souhaite
de joyeuses fêtes**





à tous les métallos et à leur famille !

Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.

Les Métaux de Nantes ne se reposent pas sur leurs lauriers

Réunis en assemblée générale le 4 octobre, les métallos de Nantes et sa région ont fait le point sur la situation de leur bassin d'emploi et sur l'action de leur syndicat des Métaux. Si le bilan de l'année écoulée est des plus satisfaisants, ils ont ensemble dressé ce constat : la vigilance sera de mise pour 2013.



Les militants nantais, prêts à faire grandir FO.

Le 4 octobre, la Fédération FO de la métallurgie, en la personne du secrétaire fédéral Eric Keller, présidait pour la première fois l'assemblée générale du syndicat des Métaux de Nantes et région, qui a rassemblé plus d'une centaine de métallos autour de leur secrétaire Patrice Pambouc et en présence du secrétaire adjoint de l'UD Michel Le Ro'ch.

Ce rendez-vous a été pour tous l'occasion de faire le point sur la situation de l'industrie et de l'emploi en Loire-Atlantique, que Patrice Pambouc a largement évoqué dans son rapport d'activité. La situation de la métallurgie sur le département est assez paradoxale : 2 000 emplois y ont été perdus depuis 5 ans et on assiste à un vaste mouvement d'externalisations, mais certains secteurs, comme l'aéronautique, affichent une excellente santé. "Soyons vigilants, a prévenu Patrice : la bonne situation de certains secteurs ne veut pas dire que demain de nouveaux plans d'économie ne verront pas le jour." Face à une situation économique et sociale chaque jour plus difficile pour de nombreux salariés, il a rappelé que l'objectif de FO avait toujours été d'offrir des perspectives. Par la pratique contractuelle : revendiquer, négocier, contracter. Par l'action et le rapport de force, si nécessaire unitaire et sur des revendications communes.

Les métallos sont revenus sur la signature de la convention collective départementale que FO est parvenue à négocier en Loire-Atlantique et ont exprimé le souhait qu'elle serve de base revendicative dans les autres départements, pour exiger des chambres patronales des avancées similaires à celles arrachées par notre organisation à l'issue d'une bras de fer qui aura duré quatre ans.

L'art de la négociation

Parmi les avancées les plus significatives obtenues par FO, on peut noter la reprise d'ancienneté pour toutes les missions d'intérim effectuées sur la période de 18 mois qui a précédé l'embauche en CDI, et ce à compter du 1^{er} janvier 2000 ; ainsi que sur les jours de congés payés pour événements familiaux ; sur les jours d'ancienneté ; sur l'indemnité minimale de départ à la retraite ; sur la possibilité pour les syndicats de réunir leurs adhérents et sympathisants 2 heures par an payées sur le temps de travail. Les métallos se sont également félicités du passage d'une partie de la société Jallais, sous-traitant, vient de passer sous la convention collective de la Métallurgie.

Eric Keller a par ailleurs rappelé que si "dans les gros établissements les syn-

dicats sont en situation de créer le rapport de force -y compris pour imposer le respect des conventions et accords collectifs territoriaux-, ils représentent dans les TPE, voire dans certaines PME, l'unique filet juridique de secours pour les salariés." A ce sujet, Patrice a insisté sur les prochaines élections dans les TPE, qui "vont nous obliger à nous mobiliser, nous n'avons pas le choix, il faudra y aller : distribuer des tracts, coller, interpeler amis, parents, voisins qui travaillent chez un artisan, un commerçant, afin de promouvoir le vote FO." L'accent a également été mis sur l'importance du développement syndical, domaine dans lequel les Métaux de Nantes ont connu de beaux succès avec une implantation à Novoferm puis à B'Lem, deux entreprises situées sur Machecoul. Les métallos ne comptent d'ailleurs pas en rester là puisque des contacts ont été pris en de créer un syndicat des Métaux de Machecoul.

Le secrétaire fédéral a félicité les militants pour le dynamisme et le sérieux du syndicat -qui repose sur la solidarité entre les sections syndicales, notamment entre les sections importantes, comme Airbus, et celles d'entreprises de plus petite taille-, ainsi que pour la haute tenue des débats et l'adoption des nouveaux statuts d'un syndicat unique des Métaux de Nantes.



Eric Keller et Patrice Pambouc.

Métaux de Toulouse : une dynamique de fer

Réunis en congrès, les métallos de Toulouse et sa région ont pu se réjouir du dynamisme de leur syndicat des Métaux, qui accomplit au quotidien un remarquable travail de développement et dont l'équipe ne ménage pas ses efforts pour défendre les intérêts des salariés et l'industrie.



L'équipe des Métaux de Toulouse et Frédéric Homez.

Les militants FO de Toulouse et sa région se sont retrouvés le 15 novembre à l'UD31 pour le congrès ordinaire du syndicat des Métaux de la Haute-Garonne autour de leur secrétaire Eric Ziegler, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, ainsi que du secrétaire de l'UD 31 Serge Cambou.

La réunion a été l'occasion de faire le point sur les activités du syndicat, qui rassemble plus de 6 500 adhérents et représente 50 sections syndicales, ainsi que sur la situation économique et industrielle de la région. Dans son rapport moral, Eric Ziegler est revenu sur la situation mondiale, européenne, nationale, régionale puis départementale. "La conjoncture n'est pas le fruit du hasard, c'est le fruit de l'organisation mondiale de la finance qui apporte plus d'austérité et plus de difficultés pour les salariés et les non-salariés", a-t-il dénoncé, rappelant que les politiques

menées depuis de nombreuses années avaient engendré une diminution du pouvoir d'achat, une explosion des inégalités, du chômage, de la précarité et la pauvreté et de plus en plus d'exclusion sociale. "Une logique purement économique qui compromet toute politique industrielle européenne", a martelé Eric.

Rester optimistes

La région Midi-Pyrénées, la première en termes de création d'emplois depuis 10 ans, n'est plus épargnée, puisqu'elle est devenue la première en termes de chômage et de précarité. Mais si l'emploi industriel est sérieusement impacté par la crise et que l'austérité fait sentir ses effets à tous les niveaux, la présence d'Airbus dans le département, dont le carnet de commande assure sept années de travail dans l'industrie, et principalement en Haute-Garonne et dans la région, donne



Les métallos étaient venus en nombre pour cette assemblée générale.

de l'oxygène au territoire et des raisons d'espérer.

Le travail accompli par les Métaux de Toulouse a également de quoi faire rester optimiste. En effet, le syndicat représente désormais la Fédération dans toutes les instances de négociation du département. De plus, la création de nouvelles sections syndicales se poursuit, renforçant le maillage du département par notre organisation. Les militants ont d'ailleurs adopté, en plus de la résolution générale, une motion consacrée à la syndicalisation. A cet égard, Eric a insisté sur "la nécessité de poursuivre le développement syndical et la syndicalisation, notamment en direction des cadres, car c'est là la seule voie pour maintenir le dynamisme et la force de notre organisation." Ce dynamisme a d'ailleurs été illustré par la forte participation des militants à cette assemblée générale et pas moins de sept votes à l'unanimité, notamment sur le rapport moral, le rapport de trésorerie, le nouveau bureau et la résolution.

Frédéric Homez est ensuite intervenu pour analyser la situation générale et revenir sur le rapport Gallois sur la compétitivité de l'industrie française et ses suites. Enfin, les métallos ont rendu un hommage appuyé à François Ducournau, délégué syndical chez Airbus, qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, ainsi qu'à Julien Talavan, remplacé à la tête du syndicat Airbus Toulouse par Bruno Reynes, et à Joël Richard, remplacé par Jean-Marc Moreau chez Atis.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé d'Eric Ziegler (secrétaire), Patrick Boucher (secrétaire adjoint), Jean Laporte (trésorier), Bruno Reynes (trésorier adjoint), Alain Guarin (archiviste), Victor Baron, Corinne Girard et Jean-Pierre Genicot (membres).

ASSURER 60 BRANCHES DE MÉTIERS, C'EST UN MÉTIER

AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, pionnier et leader des accords de branche en santé et prévoyance.

AG2R LA MONDIALE dispose d'une véritable expertise à l'analyse et compte des problématiques professionnelles diverses et évolutives dans toutes les activités : industrie, services au consommateur. Chaque assuré bénéficie des mêmes niveaux de garanties et de services, qu'il travaille dans une entreprise ou une autre entreprise. Pour plus d'informations, contactez Joel BIENABOIS, Direction des Accords : joel.bienabois@ag2rmondiale.fr - Tél. : 01 76 80 11 55 - www.dac-interpro-ag2rmondiale.fr



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde

PREVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITÉ
ACTION SOCIALE

L'USM des Alpes-Maritimes poursuit son action



L'équipe de l'USM 06 autour de Nathalie Capart et Gérard Ciannarella.

Les métallos des Alpes-Maritimes se sont réunis le 16 octobre à Nice à l'occasion de l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Jean-Georges Couvri et en présence de la secrétaire fédérale Nathalie Capart et de la secrétaire de l'UD 06 Sylviane Giordano.

La présentation du rapport moral a permis de mesurer le chemin parcouru par l'USM depuis sa création et de voir qu'elle est désormais un acteur incontournable dans un département où l'emploi indus-

triel représente 9 % de l'emploi salarié (20% au niveau de la région). Siégeant à la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPREFP), participant activement aux négociations UIMM afin de préserver et de faire évoluer le pouvoir d'achat des salariés, participant notamment à la Conférence Régionale de l'Industrie et au Congrès Fédéral de Montpellier, l'USM a été sur tous les fronts. Les salariés ne s'y trompent

d'ailleurs pas puisque la permanence installée chaque jeudi de 16h à 18h45, victime de son succès, ne ferme que rarement ses portes avant 20h !

Nathalie Capart est ensuite intervenue pour un point sur l'actualité économique et industrielle au plan national, ainsi que pour rappeler aux participants les nombreuses interventions de la Fédération FO de la métallurgie à tous les niveaux. Les militants ont ensuite adopté les statuts type d'USM et ont procédé à l'élection du nouveau bureau, afin notamment de remplacer Valentin Rodriguez, qui quittait ses fonctions de secrétaire.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de : Jean-Georges Couvri (secrétaire), Philippe Samson (secrétaire adjoint), Sébastien Touyarou (trésorier), Alain Lauret (trésorier adjoint) et Olivier Bettini (archiviste).

L'USM de l'Hérault referme une année chargée



Les liens d'amitié entre l'Hérault et les Bouches-du-Rhône se renforcent.

Les métallos héraultais se sont réunis à l'Union Départementale le 9 octobre pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Maurice Bascoul et en présence du secrétaire de l'UD 34 Alain Cwick et du secrétaire de l'USM des Bouches-du-Rhône Gérard Ciannarella.

C'est une année particulièrement chargée que les militants ont passé en revue puisque c'est sur leurs terres que s'est tenu le Congrès fédéral de notre organisation au mois de juin. Se féli-

citant du succès de l'événement, ils ont tenu à remercier Gérard Ciannarella pour son concours. " Sans l'aide apportée par l'USM 13, l'organisation du Congrès Fédéral n'aurait pas été ce qu'elle a été, a déclaré Maurice Bascoul. Cette coopération entre nos deux USM servira peut-être à nouveau pour organiser des événements futurs. " C'est donc avec un plaisir non dissimulé que l'équipe lui a offert un remède contre la soif que peut provoquer le mistral : une pompe à bière !

Après avoir salué le bilan financier positif présenté par le trésorier, les militants sont intervenus pour faire le point sur la situation économique pour le moins contrastée de leurs entreprises. Ainsi, si la perte d'emplois se poursuit chez Altrad, conséquence des délocalisations et que l'inquiétude grandit chez Baures, FO poursuit son implantation chez Schneider et le soleil financier brille chez Cameron, Latelec et Hill.Rom, trois entreprises dont l'activité est bonne et où notre organisation est majoritaire. Leur a ensuite été présentée la nouvelle grille proposée par l'UIMM régionale suite à l'augmentation du Smic au 1^{er} juillet. " Cette grille ne prenant en compte que le 1^{er} niveau, nous avons fermement recommandé à la chambre patronale de revoir sa copie, ce qui est en cours", a précisé Maurice Bascoul. Le secrétaire de l'UD Alain Cwick a ensuite passé en revue les actions menées pour les élections TPE. Maurice a clôt l'assemblée en donnant rendez-vous à tous pour l'assemblée générale statutaire, en avril prochain, où il passera le témoin à son successeur au poste de secrétaire.

Coordination Nexans : vigilance face à un avenir incertain



Les métallos de Nexans sont préoccupés par la situation du groupe.

Les délégués FO du groupe Nexans avaient choisi, pour leur coordination semestrielle, de se réunir au siège de la Fédération FO de la métallurgie, à Paris, les 25 et 26 octobre, autour de leur délégué syndical central Dominique Sciot et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller. "Ce choix est important, explique Eric : venir à la Fédération est l'occasion pour les nouveaux délégués, comme Laure, de Draveil, et Arnaud, d'Autin, de voir nos structures et de rencontrer l'équipe fédérale. Cela permet également une meilleure communication, plus directe, entre nous."

La coordination avait bien sûr pour objectif de faire le point sur la situation

du groupe et de favoriser la mise au point de positions et d'actions communes. Géant de la fabrication du câble, Nexans possède une particularité qui en fait une sorte de baromètre de l'industrie : chaque site est en effet spécialisé dans la fabrication d'un type de câble précis, destiné à un secteur industriel déterminé (ferroviaire, aéronautique, bâtiment...). Et au vu du tour de table, il apparaît que la situation est préoccupante. L'activité sur presque tous les sites est à la baisse et même sur ceux qui conservent une charge appréciable, les conditions sont difficiles, tant la direction préfère demander plus aux salariés que de développer ses capacités. Pas de catastrophe

à l'horizon, mais le DSC Dominique Sciot n'en a pas moins appelé les participants à la vigilance et à la solidarité, tant le futur paraît incertain.

Afin de pouvoir faire face aux difficultés, les délégués se sont accordés sur la nécessité de renforcer la présence de FO au sein du groupe. "Nous sommes présents sur presque tous les sites, a résumé Eric Keller. Nos équipes sont de mieux en mieux préparées, grâce à la formation syndicale, à des négociations toujours plus techniques. Nous nous devons de donner le meilleur pour les salariés, et c'est exactement ce que nous continuerons de faire." Les discussions ont également porté sur l'opportunité de prendre le siège de titulaire au CCE, ce que le DSC Dominique Sciot, rappelant les 47 % obtenus par FO aux dernières élections, a fortement encouragé. Enfin, les participants ont pris acte du départ annoncé de Jean-Louis Ménager dans le cadre d'une "retraite amiante", et dont les fonctions seront reprises par Michel Vaillot. "Nous allons perdre une personne de valeur et un pilier de FO, mais c'est aussi la vie, que l'on peut lui espérer encore très longue. C'est pour cela que je vous le redis : il faut que nous restions unis et forts pour affronter les moments difficiles."

DÉCEMBRE 2012 : ÉLECTIONS TPE

FO SE MOBILISE !

En décembre 2012, près de 4 millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE) seront appelés pour la première fois à voter pour une organisation syndicale. Leurs voix seront prises en compte pour calculer au niveau national et au niveau des branches notre représentativité.

Votre représentativité.

Il faut tout faire pour qu'un maximum de bulletins FO soient glissés dans les urnes. Nous devons faire de ces élections un succès.

**VOTRE PARTICIPATION SERA DÉTERMINANTE !
NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR AIDER FO À MENER
CETTE CAMPAGNE !**

Coordination Itron : les métallos prêts pour l'action



La coordination Itron autour du secrétaire fédéral Eric Keller.

Les délégués syndicaux du groupe Itron se sont réunis en coordination le 16 novembre au siège de la Fédération FO de la métallurgie autour de leur délégué syndical central Jean-Noël Laroche et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller.

Depuis la création d'une nouvelle implantation sur le site de Reims, en mars, suite à des élections professionnelles qui ont vu notre organisation conquérir 41,77 % des voix -un sacré résultat pour une première pré-

sentation ! -, FO est à présent la deuxième organisation syndicale sur le groupe. Elle couvre maintenant tout le spectre de l'activité du groupe, étant présente à Poitiers, site spécialisé dans les compteurs électriques, à Haguenau, qui fabrique des compteurs à eau, et sur Reims, qui produit les compteurs à gaz. Ensemble, les métallos ont fait le point sur la situation économique et industrielle de leurs sites, avant de revenir sur les actions de FO. Si l'activité sur les sites

s'est dans l'ensemble maintenue, en particulier sur Reims, qui fabrique 1,5 million de compteurs par an, le site d'Haguenau a connu une baisse de charge depuis juin, tandis que Poitiers est toujours en attente d'une décision sur la nouvelle génération de compteurs intelligents Linki. "Le site est prêt à lancer la production, explique Eric Keller, et nous serons particulièrement vigilants afin que ce projet aboutisse. Nous n'hésiterons pas à intervenir en ce sens dans le cadre de la CNI, comme nous l'avons déjà fait sur d'autres dossiers."

Côté action syndicale, notre organisation a refusé de signer les NAO cette année. En effet, face à une direction qui proposait une AG à 1 %, préférant jouer la carte des AI, FO, qui revendique de surcroît un véritable 13^e mois, n'a pas cautionné une pratique renforçant les inégalités de traitement entre les salariés. Les délégués ont enfin insisté sur la nécessité de se développer sur l'ensemble des sites du groupe, dans la perspective de reconquérir la juste place de notre organisation au comité de groupe européen d'Itron. A n'en pas douter, 2013 sera une année d'action !

Coordination Legrand : priorité à l'emploi



FO veut poursuivre son développement chez Legrand.

Les délégués FO du groupe de matériel électrique Legrand se sont réunis en coordination au siège de la Fédération FO de la métallurgie du 7 au 9 novembre autour de leur délégué syndical central Mohamed Dali et en présence du secrétaire fédéral en charge du secteur Eric Keller.

La réunion a permis aux participants de constater la bonne santé économique

du groupe mais de déplorer ses choix stratégiques basés sur une volonté de fabriquer au plus près des marchés qui se traduit par des implantations dans les pays "low cost". Conséquence : les sites français se trouvent réorientés vers les marchés européens et, avec une production concentrée sur les petites séries, voient leur prix de revient industriel exploser. "Les frais de structure progressent trop

fortement par rapport aux effectifs et aux volumes de production, analyse Mohamed Dali. Attention au point de rupture !" Face à cette situation, les métallos ont décidé d'ériger les embauches au rang de première priorité pour l'année à venir et comptent porter cette revendication lors des prochaines négociations.

Mais les mois à venir seront également occupés par la préparation des élections professionnelles, qui se tiendront en ce mois de décembre pour le réseau de vente, puis dans l'établissement de Limoges et en Normandie. Actuellement, FO compte 11 implantations syndicales sur les 18 sites du comité central et y pèse 18,69 %. "Notre marge de progression est d'autant plus forte que, suite au rachat de nombreuses filiales par Legrand, nous comptons bien renforcer et développer notre présence", précise Mohamed Dali. Autrement dit, le futur chez Legrand ne s'écrira pas sans FO.

FO Renault Trucks Lyon regagne sa représentativité



L'équipe de Renault Trucks Lyon a su se battre avec efficacité.

Lors des élections professionnelles du 25 octobre chez Renault Trucks Vénissieux, FO a retrouvé sa représentativité. En effet, en 2010, la section l'avait perdue en butant au pied du triste podium des 10 %, par 4 voix manquantes. Aujourd'hui, après 2 ans de travail de terrain acharné, malgré le manque de moyens syndicaux, grâce

au soutien des adhérents restés fidèles et d'un bureau motivé, et à l'appui de la fédération et de l'USM, la section a fait 14,18 %, soit une progression de près de 43 % ! Après Renault Trucks Bourg-en-Bresse, FO est à présent représentatif sur le premier établissement de l'entreprise de plus de 5 000 salariés. "Et il nous manque moins de cent voix pour être

représentatif au niveau de l'entreprise, précise Eric Bélot, secrétaire FO Renault Trucks Lyon. Ce sont la détermination, le courage et la conviction de tous, adhérents et militants, dans les valeurs de FO qui ont fait la différence. De plus nous avons appliqué la recette magique qui nous distingue aussi des autres syndicats : être sur le terrain."

Il est important de noter que malgré la perte de la représentativité en 2010, la section FO n'a pas connu une baisse d'adhérents. En effet, très peu de militants ont cédé au "chant des sirènes" leur proposant une place au soleil au sein d'une autre organisation syndicale. La prochaine échéance se situe maintenant dans 3 ans. Lors des prochaines élections, les métallos de Renault Trucks ont d'ores et déjà l'intention de progresser sur l'ensemble des sites du groupe et de gagner leur représentativité au comité central d'entreprise et de prendre place au comité européen du groupe Volvo.

Citroën Dijon : FO gagne la confiance des salariés



Les salariés ont pu compter sur FO.

Que se passe-t-il lorsqu'un groupe privé rachète une succursale automobile et tente ensuite d'imposer ses projets par le chantage ? C'est de cette manière que le groupe JMJ, un important acteur du secteur en Franche-Comté, a appris à compter avec FO. Après le rachat de la succursale en septembre 2011, la nouvelle direction réunit rapidement les organisations syndicales, à savoir FO

et le SIA (syndicat autonome indépendant) pour les informer de son projet de toilettage des 35h. Il apparaît rapidement qu'elle a une idée assez particulière de la négociation : si les représentants des salariés acceptent sans broncher le retour à 39h, aucun autre acquis ne sera remis en cause.

Aussitôt, le nouveau délégué syndical Philippe Mortier, avec le soutien de Patrick Chandon, qui a pris le relais de Bertrand Mazeau en tant que DSC de SCC, de Jean-Pierre de Oliveira, assistant fédéral pour les services de l'automobile, ainsi que d'Anne-Marie Pauly, la juriste de l'UD 21, passent à l'action. Et après une réunion d'informations et d'échanges avec les salariés début novembre, FO arrive à la réunion du 15 du même mois avec la direction en affichant une position claire : la copie est à revoir. "Nous avons refusé de passer à 37h sans pauses et

de voir le 13^e mois amputé de moitié et compensé par une prime d'intéressement, explique Jean-Pierre de Oliveira, et nous avons fait comprendre à la direction qu'il fallait jouer le jeu selon les règles." Notre organisation a du coup lancé plusieurs négociations, notamment sur les salaires, dans l'entreprise. Autre dossier qui a renforcé la confiance des salariés dans notre organisation : l'aide apporté à Louis Pagand, puis à sa famille après le décès de ce dernier. Lorsqu'il prend sa retraite en décembre 2010 après 42 années de vie active, Louis se voit refuser le capital de fin de carrière. FO entre alors en scène et se bat pour qu'il ait gain de cause. Après sa disparition début 2012, FO redouble d'efforts et finit par obtenir de la SCC un engagement sur ce dossier. Les salariés l'ont bien compris : quand FO s'engage, ce n'est jamais à la légère...

Une délégation FO Métaux en Ukraine

Sous la conduite de Frédéric Homez, une délégation de notre organisation s'est rendue en Ukraine au mois d'octobre. Une visite qui s'inscrit dans le cadre des liens tissés depuis 1995 avec le Syndicat des sidérurgistes et des mines d'Ukraine, et qui a pour ambition d'aider chaque organisation à apprendre de l'autre. Compte-rendu.



L'amitié syndicale franco-ukrainienne au beau fixe.

Une délégation FO Métaux s'est rendue en Ukraine du 22 au 24 octobre pour rencontrer Volodymyr Kazachenko, président du Syndicat des sidérurgistes et des mines d'Ukraine, et son équipe. Conduite par le secrétaire général Frédéric Homez, elle rassemblait le secrétaire fédéral en charge de la sidérurgie Frédéric Souillot, le représentant syndical national FO d'ArcelorMittal François Zarbo, Bruno Bièvre (Industeel), Pascal Vilain (ArcelorMittal Construction), Franck Remaclay (ArcelorMittal Mouzon) et l'ancien secrétaire fédéral Michel Mainguy, initiateur des relations avec le syndicat ukrainien, venu passer le flambeau à son successeur Frédéric Souillot.

Dans le cadre des échanges internationaux qu'elle mène avec l'Ukraine depuis 1995, la Fédération FO de la métallurgie entretient avec son homologue ukrainienne des liens étroits au travers de formations, d'échanges annuels et de visites. "Nos relations s'inscrivent dans le cadre de l'évolution du syndicalisme en Ukraine vers un fonctionnement plus européen dans sa nature, explique Frédéric Souillot. Dans cet échange, nous avons à apprendre d'une organisation forte de 630 000 adhérents, et nous avons à lui apporter sur les méthodes de dialogue social." En effet, depuis l'établissement des liens entre les deux fédérations, la situation de l'Ukraine a connu de rapides et parfois difficiles évolutions, qui ont vu la société passer du communisme au capitalisme. Pas facile pour le syndicalisme de s'adapter à un contexte en perpétuelle évolution ! La volonté des deux organisations de réfléchir et d'agir ensemble

porte évidemment sur le développement, mais aussi sur les questions industrielles. "Les liens commerciaux existants entre nos deux nations et le fait que certaines entreprises aient des sites dans nos deux pays rend incontournable une réflexion sous l'angle économique," analyse Frédéric Homez.

Renforcer la coopération

Les discussions ont permis aux deux équipes d'échanger sur différentes victoires qu'elles ont remportées. FO a notamment fait le point sur le dossier de la banque industrielle qu'elle réclamait depuis longtemps et qui devient réalité, ainsi que sur de nombreux points de son récent Livre blanc. Nos amis de l'Est ont évoqué le prix de l'énergie (qui comptait pour près de 60 % du prix du produit fini), pour lequel

ils sont parvenus à obtenir un tarif industriel. Ils ont exposé leur revendication d'une plus juste taxation des revenus et la demande en ce sens déposée à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) afin de mettre un coup d'arrêt au dumping social et à la compétition entre les pays. "Depuis 2003, les salaires en Ukraine ont augmenté en moyenne de 25 %, explique Frédéric Homez. Il faut soutenir cet effort car en endiguant le dumping, on sape aussi le fondement des politiques de délocalisation. Au final, ce sont les salariés de tous les pays qui y gagnent." A également été rappelé la nécessité en Ukraine d'un vrai ministère de l'Industrie, afin que l'Etat joue enfin un rôle de régulateur au lieu de celui de maître d'œuvre. "Il faut savoir que de nombreuses entreprises restent nationalisées dans ce pays, ce qui leur ferme de nombreux marchés internationaux", précise Frédéric Souillot.

Avant le retour en France, notre organisation a invité Volodymyr Kazachenko et son équipe à venir dans l'Hexagone les 19 et 20 juin prochains, à l'occasion du challenge sécurité du GESIM (convention collective nationale de la sidérurgie). Une invitation aussitôt acceptée : la question des conditions de travail est particulièrement importante en Ukraine et la future délégation compte bien en apprendre davantage sur le dialogue français avec le patronat sur ce dossier. "Nous allons continuer de travailler ensemble sur les manières de dialoguer avec le patronat et l'Etat, qui sont au cœur de l'activité syndicale", résume Frédéric Souillot.



Frédéric Homez a remis les couleurs de FO Métaux à ses homologues d'Ukraine.

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Le mot du mois

Au fait, d'où vient le mot "grève" ?

On ne s'en doute pas forcément, mais le mot "grève" est de la même famille que "gravier". Le rapport ? Une grève, on le sait, désigne non seulement une "cessation concertée du travail observée par des salariés pour obtenir des avantages matériels ou moraux", mais aussi un "terrain plat formé de sables ou de graviers en bordure de mer ou d'un cours d'eau". De ce nom commun, les Parisiens ont fait, dès le Moyen Âge, un nom propre : la place de Grève, qui descendait en pente douce vers la Seine, à l'emplacement de l'actuel hôtel de ville. C'est là qu'avaient lieu, en public, les exécutions capitales. Mais c'est là aussi que les ouvriers disponibles avaient coutume d'attendre qu'on leur donnât du travail. Tout près en effet accostaient les navires chargés de marchandises : il fallait des bras pour les décharger puis, selon les cas, transformer la cargaison. Du coup, "faire grève", "être en grève" signifiait être provisoirement inactif, sans occupation, et en chercher. Le renversement de sens est donc spectaculaire : alors que le gréviste des origines était prêt à se mettre au travail et n'attendait que cela, celui d'aujourd'hui est pourvu d'un emploi mais refuse de l'exécuter tant que les conditions proposées ne lui conviennent pas. Il n'est cependant pas interdit de penser qu'à l'époque déjà les tâcherons et journaliers, négociant âprement leurs deniers, prolongeaient la période d'inaction jusqu'à ce qu'on cède à leurs exigences. Tant il est vrai qu'aujourd'hui comme hier la grève reste l'ultime moyen pour faire aboutir une négociation qui s'enlise.



Mots croisés n° 514

Horizontalement

A. Peut se mettre à table devant un poulet. B. Procéder à une remise de prix. C. Peut se tailler si vous êtes à sa mesure. D. Possessif. Accueillent les marins ou les fidèles. E. Sa pomme n'a rien de défendu. F. Il vous dit les cinq lettres, et même davantage. Métal précieux. G. Personnel inversé. Éclairci. H. Où les commissaires ont remplacé les orfèvres. Les étoiles n'y cherchent pas la célébrité. I. Initiales peu élevées. Donna un coup de pied. J. Ses effets sont peu ordinaires.

Verticalement

1. Elle ne déteste pas de prendre une bonne claque. 2. Palmipède. Conjonction. 3. Un peu de solvant. Impolitesse inconnue, paraît-il, des rois. 4. À la fin de l'office. Pas ailleurs. 5. Deux cardinaux divergents. 6. En question. Pliera. 7. S'enrichit, mais aux dépens de personne. Article. 8. Conducteur d'ânes. Stupéfiant, sauf sur un arbre (de bas en haut). 9. Au pluriel on peut taper dessus, au singulier s'en servir pour taper. Lancé dans l'arène. 10. Où l'on engrange le blé.

Solution du n° 513

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | C | L | E | M | E | N | T | E |
| E | V | A | C | U | A | T | I | O | N |
| C | A | R | I | L | L | O | N | N | E |
| R | N | E | L | U | N | R | | | |
| E | N | I | V | R | E | S | V | | |
| A | S | E | O | O | N | E | | | |
| T | O | H | E | I | L | M | | | |
| T | O | N | E | C | H | I | T | E | |
| O | B | L | L | A | V | O | N | | |
| N | A | S | A | L | I | S | E | N | T |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | | |

Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | 3 | 8 | | 2 | | |
| 5 | | | | | | | 4 | |
| | | | | | | 3 | 6 | |
| 2 | | | 6 | | | 4 | | |
| | 7 | | | | | | | 1 |
| | | 3 | | | 4 | | | 7 |
| | 6 | 7 | | | | | | |
| | 5 | | | | | | | 4 |
| | | 8 | | 5 | 9 | | | 3 |

Solution du n° 513

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 9 | 3 | 6 | 7 | 2 | 1 | 8 | 5 |
| 7 | 1 | 8 | 9 | 5 | 4 | 2 | 3 | |
| 5 | 8 | 2 | 4 | 3 | 1 | 7 | 6 | 9 |
| 2 | 6 | 4 | 5 | 1 | 7 | 3 | 9 | 8 |
| 8 | 7 | 1 | 9 | 6 | 3 | 2 | 5 | 4 |
| 3 | 5 | 9 | 2 | 4 | 8 | 6 | 7 | 1 |
| 6 | 4 | 8 | 1 | 2 | 9 | 5 | 3 | 7 |
| 9 | 2 | 7 | 3 | 5 | 4 | 8 | 1 | 6 |
| 1 | 3 | 5 | 7 | 9 | 6 | 9 | 4 | 2 |

Puis-je être sanctionné dans le cadre de mon mandat ?

En tant que délégué syndical, élu au comité d'entreprise, délégué du personnel, représentant de la section syndicale... Si je commets une faute dans l'exercice de mon mandat, puis-je être sanctionné ? L'employeur conserve-t-il son pouvoir disciplinaire ? Faisons le point sur le lien entre le mandat et la sanction disciplinaire.

Si je commets une faute dans l'exécution de mon contrat de travail, l'employeur a-t-il le pouvoir de me sanctionner ?

En tant que salariés de l'entreprise, les représentants du personnel restent soumis au pouvoir disciplinaire de l'employeur. Ainsi, si l'un d'eux commet une faute dans l'exécution de son contrat de travail (non-respect du règlement intérieur, refus d'exécuter un ordre de l'employeur, rendement notoirement insuffisant...), autrement dit s'il manque à ses obligations professionnelles, il peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire (Cass. soc., 30/06/10, n°09-66.792). Attention tout de même, cette sanction ne doit pas être discriminatoire. Cela signifie qu'elle ne doit pas prendre en compte la qualité de représentant du personnel du salarié. Serait discriminatoire une sanction qui frappe tous les représentants du personnel qui ont participé à une grève et pas les autres (Cass. soc. 21/11/89, n°89-81.775).

Et s'il s'agit d'une faute commise dans l'exercice de mon mandat ?

Aucune sanction n'est possible en cas de simple irrégularité commise dans le cadre de l'exercice normal des activités représentatives ou syndicales. Le pouvoir disciplinaire de l'employeur est limité aux obligations professionnelles du salarié. Ainsi, le mandat étant déconnecté de ces obligations professionnelles, il se trouve aussi déconnecté du pouvoir disciplinaire.

A quels agissements cela correspond-il ?

Il peut s'agir :

- d'un délégué syndical qui procède à l'affichage de communications syndicales sans en avoir transmis une copie

à la direction simultanément (Cass. soc. 25/05/82, n°81-93.443),

- d'un retard des membres à une réunion (Cass. soc. 30/06/10, n°09-66.792),
- d'un délégué syndical qui provoque un conflit avec un autre salarié alors qu'il agissait dans le cadre de son mandat et qu'il se trouvait en heures de délégation (Cass. soc. 27/06/12, n°11-10.242).

Dans ces cas-là, la sanction disciplinaire n'est pas possible.

Cette protection est-elle absolue ?

Non, elle ne l'est pas. Elle ne s'applique que si le titulaire du mandat reste dans les limites de sa mission représentative. S'il y a abus de prérogative de la part du représentant du personnel, l'employeur sera en mesure de le sanctionner. Pour cela, il devra prouver que le salarié a commis une faute et qu'il existe un abus suffisamment important pour justifier une sanction disciplinaire (Cass. crim. 25/05/82, n°81-93.443).

Et qu'est-ce qu'un exercice abusif du mandat ?

Un exercice abusif du mandat, justifiant une sanction disciplinaire, peut être :

- un représentant syndical au comité d'entreprise qui se livre à une propagande syndicale intensive (tracts, pétitions, réunions) alors que cette activité relève normalement du délégué syndical (Cass. crim. 25/05/82, n°81-93.443),
- un délégué syndical qui utilise la messagerie de l'entreprise pour la distribution de ses tracts syndicaux au-delà du quota autorisé par l'accord de droit syndical de l'entreprise (Cass. soc. 19/05/10, n°09-40.279),
- un membre du comité d'entreprise qui a fait venir dans l'entreprise un diri-

geant d'un parti politique pour tenir une réunion à caractère politique dans les locaux du comité, tout ça en exécution d'une délibération du comité prise en l'absence du président et malgré le refus de l'employeur (Cass. soc. 22/07/82, n°80-41.279).

Que se passe-t-il si un inspecteur est saisi d'une demande de licenciement pour une faute commise durant l'exercice du mandat ?

Dans une circulaire ministérielle (n°07/2012, 30/07/12), il a été recommandé aux inspecteurs du travail saisis d'une demande de licenciement pour motif disciplinaire pour un fait commis dans le cadre du mandat de refuser l'autorisation de licenciement et de signaler à l'employeur la mauvaise qualification de sa demande afin que celui-ci reformule sa demande comme il se doit, c'est-à-dire en dehors du champ disciplinaire. Cela signifie que le licenciement se situera alors dans la sphère des licenciements pour motifs personnels et trouvera une justification adéquate tenant par exemple au trouble apporté au fonctionnement de l'entreprise causé par l'abus commis.

Attention !

En matière de crédit d'heures, des sanctions disciplinaires ont été validées par les juges dans des situations où les délégués n'ont pas respecté les règles légales d'utilisations des heures de délégation. Par exemple un délégué qui s'absente de son poste de travail en utilisant le crédit d'heures d'un collègue peut être sanctionné (Cass. soc. 20/10/94, n°93-41.856) ou quand un délégué refuse d'utiliser les bons de délégations mis en place par l'employeur (Cass. crim. 31/03/81, n°80-90.962).



L@ lettre de l'INPC

Don à Savoir

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a publié son rapport sur l'emploi 2011-2012, intitulé "Statistiques de base 2012". En 2011, le taux de chômage est passé de 6,8% à 7,1%. Le nombre d'emplois a augmenté de 1,1 million, soit 0,3% de l'emploi total. Le nombre de personnes en recherche d'emploi a augmenté de 1,1 million, soit 0,3% de l'emploi total. Le nombre de personnes en recherche d'emploi a augmenté de 1,1 million, soit 0,3% de l'emploi total. Le nombre de personnes en recherche d'emploi a augmenté de 1,1 million, soit 0,3% de l'emploi total.

L'Organisation internationale du travail (OIT) a publié son rapport 2011-2012, intitulé "Le monde de l'emploi 2012". En 2011, le taux de chômage est passé de 6,8% à 7,1%. Le nombre d'emplois a augmenté de 1,1 million, soit 0,3% de l'emploi total. Le nombre de personnes en recherche d'emploi a augmenté de 1,1 million, soit 0,3% de l'emploi total. Le nombre de personnes en recherche d'emploi a augmenté de 1,1 million, soit 0,3% de l'emploi total.

A la une : L'emploi, la crise et les inégalités

Deux rapports successifs de l'Organisation internationale du travail (OIT) portent sur les conséquences de la crise en matière d'emploi. Selon le "Rapport sur le travail dans le monde 2012 - de meilleurs emplois pour une croissance meilleure", la situation mondiale de l'emploi est extrêmement inquiétante et ne laisse entrevoir aucun espoir substantiel dans un avenir proche. Malgré quelques signes de reprise de la croissance économique dans certaines régions, toutes les économies avancées sur 36 ont vu leur taux d'emploi chuter depuis 2007. Au plan macroéconomique, le rapport met en cause les politiques d'austérité budgétaire, couplées à des réformes drastiques du marché du travail, mises en place par de nombreux gouvernements, en particulier dans les économies avancées. Ces mesures ont, d'après l'OIT, des conséquences désastreuses sur le marché du travail et sur la création d'emplois sans parvenir, dans la plupart des cas, à réduire les déficits budgétaires. Sur le plan macroéconomique, l'austérité tend au contraire des petites entreprises à réduire la création d'emplois sans que la perte de compétences acquises par le chômage de longue durée rende efficace le retour à l'emploi de ceux qui en sont victimes. À politiques inchangées, l'OIT ne prévoit ainsi pas de retournement de l'emploi avant 2016, tout particulièrement en Europe. La privatisation des emplois rendus aussi en lien à la reprise. Selon le rapport, les formes d'emploi non conventionnelles sont en augmentation dans la moitié des économies pour lesquelles l'OIT dispose de statistiques. Quant au taux de chômage des jeunes, il a augmenté dans 80% des pays avancés et dans 2/3 des pays en développement. Cependant, des politiques volontaristes en matière sociale et d'emploi (cas du Brésil, par exemple) ont réussi à créer des emplois en augmentant même leur efficacité économique. Enfin, le rapport dénonce la détérioration du statut social dans de nombreuses régions du monde et les nouvelles troubles sociaux qui pourraient en découler. Selon l'Index des troubles sociaux qui figure dans le rapport, 27 des 106 pays analysés affichent un niveau élevé de troubles sociaux en 2011 par rapport à 2010. En conclusion, l'OIT souligne qu'une croissance robuste favorisée à l'emploi, allant de pair avec l'adoption des dépenses d'investissement public et des prestations sociales, évitent 2 millions d'emplois perdus par rapport à ce qui se passe dans les économies avancées.

Cette analyse complète celle établie par le Bureau international du travail (BIT), cofinancée par la Commission européenne et publiée en début d'année, selon laquelle la crise a contribué à renforcer les inégalités du travail en Europe. L'adoption de politiques de rigueur et de réformes du marché du travail ne peuvent que les accentuer. L'étude, portée sur "Les inégalités du travail pendant la crise - éléments d'appréciation de provenance d'Europe", s'appuie sur des données

Extrait du numéro spécial rentrée du 1^{er} septembre 2012

Pour connaître la suite, abonnez-vous !

Pour vous abonner gratuitement à L@ lettre de l'INPC (de l'information sur l'actualité de la protection sociale) envoyée mensuellement par courriel connectez-vous sur le site www.inpc.fr